

Bananes: cadre spécial d'assistance technique et financière aux fournisseurs ACP traditionnels

1998/0014(SYN) - 05/03/1999 - Proposition législative modifiée

Dans sa proposition réexaminée, la Commission a repris une majorité (10) des 15 amendements approuvés par le Parlement européen en seconde lecture. Seuls ont été rejetés les amendements qui visaient à : - inclure la mention de concertations avec les organisations de producteurs et d'agriculteurs ACP alors que le partenariat fait partie intégrante de la proposition; - apporter une aide aux projets à caractère spécifiquement social alors que le but de cette proposition est d'aider les fournisseurs ACP à accroître la compétitivité du secteur bananier; - insister sur l'impact socio-économique de la production de la banane; - faire dépendre le montant d'une aide à la taille d'une entreprise productrice (en particulier en excluant d'office les multinationales); - mettre en oeuvre un mécanisme d'assistance transparent permettant aux producteurs de faire transiter les aides le plus directement possible.